

2020

Juin | Août

SUR LE

PONT

#71

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > CONFINEMENT, DÉCONFINEMENT, LA VILLE À VOS CÔTÉS !
TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX AGENDA > DEMAIN, C'EST L'ÉTÉ !

SPÉCIAL
ÉLECTIONS
MUNICIPALES

Pages 9 à 18



À LA UNE

— C'EST SI BON D'ÊTRE DEHORS !



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Chères Pontoises, chers Pontois,

C'est un moment fort de notre vie démocratique et républicaine : un nouveau mandat municipal s'ouvre et avec lui une nouvelle période pour Pont de Claix.

Alors que la pandémie a emporté trop de Français et mis notre pays à l'arrêt, je voudrais vous passer un message de solidarité et d'espoir.

Solidarité d'abord, au nom de l'équipe municipale, envers les personnes touchées par le Covid-19. Envers les familles des victimes, envers tous ceux, notamment les plus fragiles, qui ont été ou sont encore isolés après le confinement. Ce fut une épreuve contraignante et moralement très dure à supporter, et elle laissera des traces.

Solidarité envers nos infirmières, aides-soignants, médecins, pompiers, forces de sécurité, sauveteurs secouristes, caissiers, agents d'entretien, commerçants, artisans, livreurs, bénévoles... tous ces héros du quotidien qui nous ont permis de vivre le confinement en sécurité. Solidarité et reconnaissance naturellement envers nos agents, ceux qui ont travaillé à l'Ehpad et envers tous ceux qui ont œuvré sans relâche au service de la population. Au nom de toute l'équipe municipale et de la Ville de Pont de Claix : **MERCI !**

Je veux ensuite vous porter un message d'espoir dans la continuité des solidarités qui se sont exprimées partout en France. Des initiatives spontanées et des élans sans précédent se sont réunis dans une force collective pour faire face au danger. Cette force doit être entretenue pour nous permettre de réussir le pari de l'avenir. Le nôtre et celui de nos enfants.

Dans ce mandat, nous voulons faire de Pont de Claix une ville plus harmonieuse et solidaire et qui prend ses responsabilités écologiques. Le 15 mars dernier, les Pontois nous ont témoigné leur confiance dès le premier tour avec 62,86 % des voix. Le message est clair. Une confiance et une reconnaissance réciproques et un mandat pour continuer notre action.

Le Conseil municipal du 28 mai a installé une équipe entre continuité et renouveau. Organisés autour de 8 maires-adjoints, les 27 conseillers municipaux de la majorité ont ma confiance et ont tous une responsabilité. Cette majorité nouvelle sera garante d'un nouveau plan de mandat qui vous sera prochainement présenté. Il sera structuré autour de 100 propositions qui nous permettront de bâtir un horizon de jours meilleurs pour chacun d'entre nous. Un horizon d'espoir retrouvé.

Les mentalités ont bougé et doivent maintenant laisser place à l'action. Ce que nous avons su faire dans l'urgence pour le bien commun, conservons le dans notre esprit et dans nos raisonnements de demain, et agissons en commun. Que ce soit la réouverture des écoles dans des conditions sanitaires et d'hygiène suffisante ou la reprise économique ainsi que le soutien au commerce, nous agissons. Tout comme nous préparons le terrain pour la reprise d'activités ludiques et de loisirs qui viendront égayer notre été.

Nous viendrons vous consulter, dès que possible et vous rendre compte régulièrement des avancées des projets de notre ville.

SUR LE PONT #71

journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, A. Lascurettes, F. Maurice-Laforge

Crédits photos

Service communication, P. Palamini

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



Nouveaux collaborateurs

Les membres du cabinet du maire ont changé récemment. Yveline Denat et Sofiane Salah-Salah, qui ont œuvré auprès du maire, des élus, des services municipaux et des habitants pendant plus de dix ans, poursuivent leurs parcours professionnels dans d'autres collectivités ou fonctions. Karim Bouhassoun, directeur de cabinet, et

Olga Moncaut, conseillère technique auprès du président du CCAS, accompagneront désormais le maire et les élus dans l'exercice de leur mandat pour la mise en œuvre du projet municipal au service des Pontois. Lors du Conseil municipal d'installation le 28 mai, le maire Christophe Ferrari a chaleureusement remercié les premiers et souhaité la bienvenue aux seconds.

Contact > cabinet du maire, 04 76 29 80 80

3/11

LA VILLE PRATIQUE

Point sur les équipements
et les services

4/7

RETOUR EN IMAGES

sur le confinement
et le déconfinement

9/18

DOSSIER

Le nouveau
Conseil municipal

20/21

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des
associations pontoises

22/23

AGENDA

Les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...

La Ville pratique

Les équipements municipaux, fermés pendant le confinement rouvrent progressivement depuis le 11 mai, selon des protocoles sanitaires particuliers. Les usagers sont invités à respecter les consignes affichées et les gestes barrières. Attention : ces informations peuvent évoluer. Elles sont mises à jour sur www.pontdeclaix.fr.

SERVICES ADMINISTRATIFS

- **Mairie**
Ouvverte
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 80 00
- **Maison de l'habitant**
Ouvverte
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 86 29
- **État civil**
Ouvvert sur rendez-vous
> Contact : 04 76 29 80 02
- **Urbanisme**
Ouvvert sur rendez-vous
> Contact : 04 76 29 80 55

SERVICES SOCIAUX

- **CCAS**
Ouvvert
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 80 20
- **Centres sociaux**
Ouverts
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 86 40
et 04 76 29 86 60
- **Service soutien à domicile**
Ouvvert
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 80 22
- **Centre de planification et d'éducation familiale**
Ouvvert sur rendez-vous
> Contact : 04 76 29 86 50

SPORT

- **Flottibulle**
Réouverture le 1^{er} juillet
> Contact : 04 76 29 86 00

VIE ASSOCIATIVE

- **Maison des associations**
Ouvverte
Accueil physique de 8h30 à 12h30,
accueil téléphonique de 12h30 à 17h
> Contact : 04 76 29 80 44

PETITE ENFANCE

- **Crèche Françoise Dolto, multi-accueils Jean Moulin et Irène Joliot-Curie**
Ouverts
> Contact : 04 76 29 80 24
- **Relais assistantes maternelles**
Ouvvert sur rendez-vous
> Contact : 04 76 29 80 16
- **Lieu d'accueil enfants-parents la Capucine**
Ouvvert
Horaires habituels, avec les mesures de protection adaptées et avec un maximum de 10 personnes.
> Contact : 04 76 68 41 52

ENFANCE

- **Écoles**
Accueil des enfants de 2 à 4 jours par semaine selon les situations.
Périscolaire : ouvert matin (7h30-8h30) et soir (16h30-18h).
Accueil exceptionnel en journée pour les enfants ne pouvant être accueillis en classe.
> Contact : 04 76 29 80 65
- **Centres de loisirs Jean Moulin et Maison de l'enfance**
Ouverts
> Contact : 04 76 29 80 50
- **Centre aéré**
Fermé jusqu'à nouvel ordre

JEUNESSE

- **Escale**
Ouvverte
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 86 90
- **Point information jeunesse**
Ouvvert
Horaires habituels
> Contact : 04 76 29 80 54

CULTURE

- **Amphithéâtre et Moulins de Villancourt**
Fermés jusqu'à nouvel ordre.
- **Conservatoire de musique Jean Wiéner**
Ouvvert les mardis et jeudis jusqu'à la fin de l'année scolaire. Reprise des cours en septembre. Inscriptions sur le site du Conservatoire.
> Contact : 04 76 99 25 25
- **Bibliothèque**
Ouverture en accueil restreint (10 personnes maximum à la fois, masque obligatoire à partir de 11 ans).
Horaires habituels.
Drive : réservations par mail ou téléphone et retrait sur place.
> Contact : 04 76 29 80 95 ou bibliotheque@ville-pontdeclaix.fr

SERVICES MÉTROPOLITAINS



- **La déchèterie** est ouverte sans rendez-vous depuis le 8 juin. La collecte des déchets fonctionne comme d'habitude.
- **La Régie de l'eau et assainissement** est ouverte uniquement le matin.
> Contact : 04 57 04 07 77
www.grenoblealpesmetropole.fr

Confinement, déconfinement, la Ville à vos côtés !

Depuis le 16 mars, nos vies ont changé. Le pays et la planète ont dû faire face à une pandémie aux proportions et aux conséquences jusqu'alors inconnues. À Pont de Claix, le système de solidarité communal a joué son rôle à plein, en se réinventant pour s'adapter aux besoins des personnes les plus isolées ou fragiles. Un peu partout, des solidarités nouvelles se sont faites jour, entre voisins, collègues de travail... Les services publics ont suivi les différentes phases de la crise : avant, pendant et après le confinement, pour rester au plus près des habitants. Retour en images sur ces trois mois si particuliers.



16 MARS : ENTRÉE EN CONFINEMENT

Avec le confinement, les crèches, les écoles, les accueils, les gymnases, les lieux culturels, les commerces... ferment leurs portes. Les habitants doivent rester chez eux, les rues sont plus désertes qu'un dimanche d'août.



ACCUEIL DES ENFANTS DE SOIGNANTS

Les enfants de soignants et de personnels médico-sociaux ont été accueillis au multi-accueil et à l'école Jean Moulin pendant toute la durée du confinement. Les agents de la Ville ont pris en charge les enfants de 7h30 à 17h tous les jours. Entre 5 et 14 enfants selon les jours ont bénéficié de cet accueil qui a permis aux parents de poursuivre leur activité pour soigner, accompagner... Les messages de solidarité envers ces professionnels ont fleuri sur les balcons et les réseaux sociaux.



L'ACTION SOCIALE EN PREMIÈRE LIGNE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place un accueil téléphonique 7 jours sur 7. Les services pour les personnes âgées se sont étoffés : les agents du portage de repas à domicile ont aussi apporté des attestations de déplacement imprimées, des courses, des médicaments... Les personnes inscrites au fichier canicule ont été appelées régulièrement pour maintenir le contact, prendre des nouvelles et proposer des services. Les personnes en situation économique précaire ont pu compter sur les secours d'urgence, dont la demande a augmenté pendant cette période. Le Centre de planification et d'éducation familiale a assuré des permanences téléphoniques et des remises de contraception sur rendez-vous.



EHPAD : VIGILANCE ABSOLUE !

Les portes de la résidence pour personnes âgées Irène Joliot-Curie se sont closes dès le 10 mars. Plus de visites, plus d'intervenants extérieurs... et une situation difficile à vivre pour les résidents comme pour leurs familles. Plus que jamais, les personnels se sont investis pour que chacun garde le moral et pour empêcher le virus d'entrer dans la résidence. Un système de visio-conférence a été mis en place afin de garder le lien avec les proches. Les visites ont pu reprendre fin avril, avec l'appui des Sauveteurs secouristes pontois. Progressivement, les activités se remettent en place, dans le souci constant de protéger les résidents.

DEUX MARCHÉS POUR SE RAVITAILLER

La question des courses a été prégnante pendant le confinement. Le maire a demandé immédiatement au préfet le maintien du marché du dimanche pour permettre aux habitants de faire leurs courses près de chez eux, mais aussi pour soutenir l'activité des commerçants. Très vite, un second marché a été mis en place et se poursuit le mercredi matin.



DES ÉLECTIONS SOUS SURVEILLANCE SANITAIRE

Les élections municipales se sont déroulées dans des conditions inédites elles aussi. Files d'attente, marquages au sol, gel hydro-alcoolique... ont fait leur apparition dans les bureaux de vote. Le Conseil municipal d'installation, initialement convoqué le 21 mars, a finalement pu se tenir le 28 mai. Voir page 9.



ASSURER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La police municipale et la gendarmerie ont été sur le terrain constamment. Pour vérifier les attestations de déplacements, interdire les regroupements, faire de la prévention et informer, mais aussi pour intervenir lors de signalements de violences intra-familiales.

LE MAIRE EN SOUTIEN AUX PONTOIS

Le maire Christophe Ferrari s'est adressé à trois reprises aux habitants pendant le confinement. Des messages de soutien, d'explication de ce que la Ville a mis en œuvre et de rappel des services aux habitants. Voir les vidéos sur www.pontdeclair.fr



RETOUR À L'ÉCOLE ET DANS LES CRÈCHES !

Elles ont rouvert progressivement, en appliquant des protocoles sanitaires drastiques... Les écoles maternelles et élémentaires accueillent de nouveau les élèves, entre deux et quatre jours par semaine en moyenne. Un accueil exceptionnel a été mis en place les jours où les enfants n'ont pas école. La restauration est assurée, là encore moyennant des adaptations, mais en préservant les plats chauds et les repas variés et équilibrés. Les crèches et multi-accueils ont également rouvert le 11 mai.



REPRISE DES CHANTIERS

Fin avril, les élus ont permis la reprise des chantiers, pour ne pas prendre trop de retard sur les plannings, mais surtout pour soutenir les entreprises. Les travaux de rénovation du CCAS, de l'aire de collecte des déchets à Valmy et des espaces publics aux Îles de Mars-Olympiades ont ainsi repris.



FLOTTIBULLE, SANS EAU NI NAGEURS

Depuis la mi-mars, les bassins du Centre aquatique sont à sec. La période de fermeture aura permis de réaliser la vidange de printemps et divers travaux d'entretien. La réouverture est fixée au 1^{er} juillet, moyennant des mesures sanitaires strictes et un nombre de nageurs limité.



COMMÉMORATIONS CONFINÉES

Le souvenir de la Déportation le 26 avril n'a pu faire l'objet d'une commémoration formelle. La victoire des Alliés sur le régime nazi le 8 mai a quant à elle été célébrée en comité très restreint, en présence du maire, du premier adjoint et d'un unique porteur-drapeau. Les Pontois étaient invités à observer une minute de silence chez eux.



FIN DE LA SAISON CULTURELLE

6 spectacles de la saison culturelle ont dû être annulés, l'Amphithéâtre a fermé ses portes le 16 mars, l'exposition de Nedjma Mariens aux Moulins de Villancourt n'a pas pu accueillir son public. La page Facebook culture a continué de faire partager des contenus culturels à distance, proposant, en plus d'une sélection « Antiblues du confinement », des rendez-vous lors de chaque spectacle annulé. L'auteur Abdel Sefsaf a ainsi interprété une chanson en exclusivité pour le public de la page le soir de sa pièce *Si loin si proche*.

MANIFESTATIONS : ANNULATIONS ET REPRISE...

Plusieurs manifestations organisées par la Ville n'ont pu avoir lieu ou ont été interrompues, comme les Journées de la petite enfance (en photo), ou ont été reportées, comme le repas des aînés ou le festival de street art qui auront lieu à l'automne. Le déconfinement permet de relancer des animations et les rendez-vous commencent à être programmés pour cet été, dans des conditions d'organisation qui restent encore à préciser en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Les cinés d'été, le feu d'artifice du 13 juillet et les animations de proximité dans les quartiers auront bien lieu ! Voir page 22.



DES MASQUES POUR LES HABITANTS

On les a attendus longtemps... ils ont finalement tous été livrés et distribués : 2 masques lavables par habitant. Les difficultés d'approvisionnement au niveau national ont retardé le processus. Une fois reçus, les quelque 21 000 masques commandés par la Ville via la Région et la Métropole ont été mis sous enveloppes et distribués dans les boîtes aux lettres par les agents municipaux. Priorité a été donnée dans un premier temps aux personnes vulnérables.



LES CENTRES SOCIAUX, TOUJOURS EN LIEN

À l'image d'autres services publics, les centres sociaux, s'ils ont fermé leurs portes pendant deux mois, n'ont jamais cessé leur activité. Les professionnels ont entretenu le lien en appelant régulièrement les habitants, une lettre d'information numérique a aussi permis aux Pontois d'échanger leurs trucs et astuces pour mieux vivre la période...

Depuis la reprise, une machine à coudre est à disposition dans le hall du centre social Jean Moulin avec des tutoriels pour fabriquer son propre masque. L'équipe est présente sur le terrain plusieurs fois par semaine pour aller à la rencontre des habitants (photo de couverture).



SUR PLACE OU À EMPORTER ?

Les lecteurs ont enfin pu reprendre le chemin de la bibliothèque depuis le 19 mai, après deux mois de fermeture. Pour prendre le relais, la numothèque métropolitaine a été accessible aux non-abonnés pendant le confinement. L'accès à la bibliothèque est limité à 10 personnes à la fois et les documents sont placés en quarantaine avant d'être remis en prêt. Un retrait des documents en « drive » a été mis en place. Il suffit de les réserver par téléphone ou par mail : 04 76 29 80 95, bibliotheque@ville-pontdeclair.fr



RETOURNER DANS LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le petit café en terrasse aura manqué à plus d'un... C'est reparti depuis le 2 juin et la réouverture des restaurants et des bars. Avant cela, les commerces non alimentaires avaient pu rouvrir leurs portes le 11 mai, rendant à la commune une partie de son animation !



SERVICES MUNICIPAUX : C'EST OUVERT !

Tous les services et accueils municipaux qui avaient dû fermer leurs portes sont désormais ouverts. Certains, comme l'état civil, reçoivent uniquement sur rendez-vous. Tous les locaux qui accueillent du public ont été aménagés afin de garantir la sécurité sanitaire des usagers. Certains équipements municipaux, sportifs notamment, restent soumis à des restrictions d'usage ou sont fermés. Voir page 3.

RESTER INFORMÉ > Pour suivre les actualités, manifestations et rendez-vous de Pont de Claix, connectez-vous sur le site www.pontdeclair.fr ou sur la page [Facebook.com/ville.pontdeclair](https://www.facebook.com/ville.pontdeclair) (la page est consultable même si vous n'avez pas de compte).



120 TOISES

ÇA BOUGE AUX 120 TOISES

Deux chantiers concertés avec les habitants débutent sur le secteur à partir du 29 juin. L'ensemble des travaux sera achevé d'ici à la rentrée scolaire de septembre.



Rénovation du square Henri Girard >

- Agrandissement et repositionnement de l'aire de jeux en retrait des voies de circulation
- Diversification et augmentation du nombre de jeux pour enfants
- Changement du mobilier urbain (table pique-nique, poubelles, bancs, etc.)
- Réalisation d'un cheminement piéton pour accéder au square
- Création d'un espace de détente en dehors de l'espace jeux



Aménagement de l'entrée de l'école maternelle >

- Création d'un parvis sécurisé
- Déplacement du portillon d'accès
- Marquage du stationnement interdit de part et d'autre de l'école au niveau du passage piéton
- Remplacement d'une partie de la haie par une plate-bande végétalisée et arborée
- Mise en accessibilité du bâtiment par la création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite
- Création d'un cheminement piéton depuis le parking de la place Arnaud Beltrame dans l'emprise actuelle de l'école (au nord)

Le budget global de la Ville pour ces deux opérations s'élève à 166 000 €.

> Renseignements : Maison de l'habitant, 04 76 29 86 29

C'EST PARTI À JEAN MOULIN

Après la réalisation l'an dernier d'un tout nouveau self pour la restauration scolaire, l'école Jean Moulin va connaître d'importants travaux de rénovation. Deux phases sont prévues : cet été et pendant les vacances d'automne. Consultez le projet sur le site de la Ville, www.pontdeclaix.fr, à la rubrique Projets urbains.

UN ÉTÉ CHARGÉ

La Ville a programmé de nombreuses interventions pour la période estivale toujours propice aux travaux. Beaucoup d'opérations sont inscrites au Plan pluriannuel d'investissement qui permet l'amélioration et l'entretien régulier des bâtiments communaux. Parmi les plus importantes on note la pose de ventilations, de stores, de revêtements de sol notamment dans les écoles et les équipements sportifs, des interventions de peinture, de plomberie et de chauffage, des changements de menuiseries, etc. La sécurisation des casernes de la gendarmerie est également prévue ainsi que la réfection des vestiaires de football à Maisonnat avec la participation des jeunes via le dispositif « jobs citoyens ».



L'HEURE DES FINITIONS

Les nouveaux espaces publics des Îles de Mars-Olympiades connaissent pour quelques semaines encore d'ultimes travaux. Des plantations et des aménagements complémentaires restent à faire autour des espaces de jeu. La contre-allée à l'arrière de l'arrêt de bus doit être réaménagée afin de prolonger les allées piétonnes et cycles jusqu'au cours Saint-André. Lors du dernier comité de suivi de chantier avec les habitants, les emplacements de bancs, poubelles et arceaux vélo ont été validés. L'arrière de la barre Stendhal doit être équipé d'une plate-forme pour les eaux pluviales du bâtiment. Les abords de la tour 13/2 ainsi que le carrefour et la fin du trottoir longeant le collège Nelson Mandela seront réalisés ultérieurement, quand les travaux de réhabilitation de la SDH seront achevés. Le coût global de l'opération est de 3,6 millions d'euros (Ville de Pont de Claix, Grenoble-Alpes Métropole et Région Auvergne-Rhône-Alpes).

CCAS

INTERRUPTION MOMENTANÉE TERMINÉE



Les travaux de rénovation et de réaménagement des espaces intérieurs, de réhabilitation thermique et phonique du bâtiment accueillant le centre social Irène Joliot-Curie, le CCAS et la ludothèque se poursuivent pour un achèvement prévu au printemps 2021. L'interruption lors de la période de confinement devrait impacter le calendrier en le prolongeant de deux mois environ. Toutefois, la réouverture du multi-accueil actuellement déplacé à la Ronde des couleurs demeure fixée au début du mois de septembre. Pendant les travaux, l'accueil des services du CCAS et du centre social est maintenu. Un fléchage permet aux usagers de se repérer sur place.

Le chantier global se chiffre à 1,8 million d'euros.

DÉPLACEMENTS

SUIVEZ LE GUIDON !



Le nouveau tronçon de la Véloroute n°64 (Grenoble-Marseille) est en service. Porté et financé par Grenoble-Alpes Métropole, il permet, sur une distance de 3 km et en toute sécurité, de faire la jonction le long du Drac entre le centre-ville de Pont de Claix et la zone commerciale de Comboire, elle-même reliée à Grenoble. Cette nouvelle piste cyclable et piétonne a pour objectif de développer les trajets domicile-travail en desservant les zones d'activités. Elle favorise aussi la pratique touristique et sportive du vélo. De quoi préserver l'environnement tout en maintenant sa forme. Quelques aménagements doivent encore être accomplis, dont la pose de panneaux cet été.

> Plus d'infos : www.grenoblealpesmetropole.fr



Vue d'ensemble du nouveau Conseil municipal

Les conseillers municipaux élus lors du premier tour des élections municipales du 15 mars se sont réunis pour la première fois de leur mandat le 28 mai pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

La séance aurait dû se tenir dans la semaine suivant l'élection, mais la pandémie de Covid-19 a obligé les pouvoirs publics à reporter l'échéance. C'est au Foyer municipal qu'a eu lieu ce premier Conseil municipal, dans des conditions un peu particulières : une longue table en U pour installer l'ensemble des élus en respectant les distances de sécurité sanitaire, et seulement une cinquantaine de places matérialisées au sol par des croix ou des chaises pour le public. Masques et gel hydroalcoolique à l'entrée, sous contrôle de la police municipale, et pourtant, l'ambiance était détendue. Christophe Ferrari a ouvert la séance, avant de passer la parole à Fernand Gomila,

doyen et président de séance. Après avoir désigné une secrétaire et procédé à l'appel des conseillers municipaux, tous présents, place à l'élection du maire. Le service Questure a fait circuler une urne, chacun y a glissé son enveloppe, puis ce sont les deux benjamins du conseil, Nader Dridi et Julien Dussart, qui sont passés au dépouillement. Sans surprise, Christophe Ferrari a été élu maire. Fernand Gomila lui a remis son écharpe avec émotion, sous les vivats du public. « *Le maire, c'est le visage de la République* » a lancé Christophe Ferrari, avant d'évoquer l'épidémie et ses victimes. Il a aussi abordé dans son discours les réalisations des mandats précédents et a abordé les

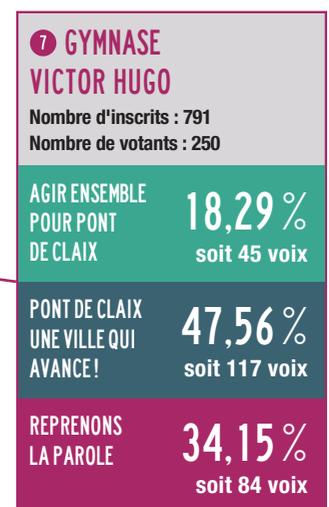
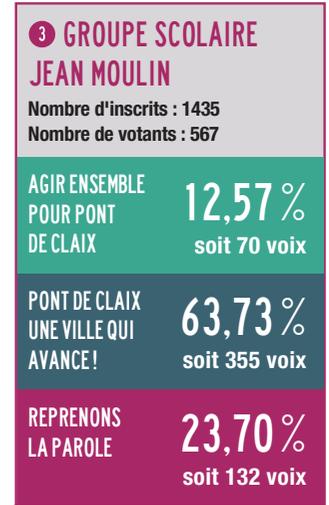
dossiers à venir. Les élus de l'opposition, Simone Torres (« Pont de Claix, reprenons la parole ») et Julien Dussart (« Agir ensemble pour Pont de Claix ») ont à leur tour pris la parole. A suivi l'élection des adjoints. La liste « Pont de Claix, une ville qui avance ! », menée par Christophe Ferrari, a évidemment obtenu la majorité des voix. Le nouveau Conseil compte 8 adjoints, contre 9 au mandat précédent. L'ensemble des conseillers municipaux de la majorité a une délégation (voir p. 12). La remise des écharpes aux adjoints a été suivie d'une séance photo et d'un pot convivial.



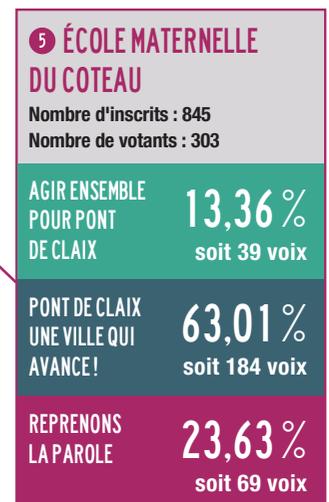
INFOGRAPHIE

Le dimanche 15 mars, les électeurs étaient appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil municipal. À l'issue du 1^{er} tour, la liste "Pont de Claix, une ville qui avance !", conduite par Christophe Ferrari, a obtenu la majorité absolue avec 62,86 % des suffrages exprimés.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS BUREAU PAR BUREAU



TOTAL DES RÉSULTATS :



« Faire une ville harmonieuse »

Christophe Ferrari débute un troisième mandat en tant que maire de Pont de Claix. Il présente l'équipe municipale et ses projets pour les six ans à venir.

Christophe FERRARI

51 ans
Professeur des universités, spécialiste des questions de pollution
2 enfants
Réside au Centre-ville
Vit à Pont de Claix depuis 51 ans (Clos Dominique, Air Soleil, Arcs en Ciel)
5^e mandat (élu pour la première fois en 1995, élu maire en 2008)

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter une nouvelle fois ?

« C'est d'abord une affaire d'envie et d'énergie. Personnelles d'une part, collectives d'autre part, que j'ai ressenties chez l'équipe sortante et mes colistiers. »

Quel regard portez-vous sur vos mandats précédents ?

« Le premier mandat, à partir de 2008, a été celui de la conception. Le cadre était contraint, par le risque technologique notamment. Il fallait donc se projeter, imaginer ce que pourrait être Pont de Claix dans l'avenir. Le mandat de 2014 a été celui de la concrétisation. Nous avons vu sortir de terre ce qui avait germé auparavant, avec de grandes réalisations qui ont changé le visage de la commune. Ce mandat qui commence sera celui de la montée en puissance, de la mutation en une ville harmonieuse, pour tous, respectueuse de l'existant. Il sera ponctué de nouveaux projets autour de l'ancien collège des Îles de Mars, la fin de l'aménagement du centre-ville, la création d'un pôle de services publics autour de la reconstruction du centre social Jean Moulin, la réalisation du Pôle petite enfance, la suite du programme des Minotiers, la création de résidences pour les personnes âgées... »

Vous avez présenté une liste sans soutien de partis politiques. Aujourd'hui la majorité compte 28 élus d'horizons et de profils divers, qu'est-ce qui vous unit ?

« Nous avons un beau projet pour Pont de Claix et ses habitants, que nous avons construit

collectivement dans une dynamique engagée depuis un an et demi déjà. Ce sont les valeurs qui unissent les hommes et les femmes élus par les Pontois, au premier rang desquelles l'exigence de politiques publiques de qualité. Tous les élus de la majorité sont impliqués dans la vie de la commune, ils la connaissent bien et ont une véritable envie de servir. »

Ville les moyens de s'épanouir et de s'émanciper ensuite. Faire une commune bienveillante où chacun trouve sa place. »

Qu'en est-il de la Métropole, dont vous êtes le président depuis six ans ?

« La Métropole est indispensable au développement de nos vies quotidiennes : les



Sous quels axes majeurs placez-vous ce mandat ?

« Les deux piliers du mandat seront des politiques publiques pour tous et l'engagement dans une transition écologique et énergétique. Le service public est là pour tous les habitants, c'est le socle sur lequel nous mettons ensuite en œuvre des politiques renforcées pour ceux qui en ont le plus besoin. Pont de Claix doit devenir le plus vite possible une ville qui produit et consomme de l'énergie renouvelable. Il faut permettre à chaque citoyen de prendre part à ces transitions et d'en bénéficier, quel que soit son milieu social. »

Quelles seront vos priorités en tant que maire ?

« Ma toute première ambition, c'est que les gens vivent bien à Pont de Claix. Que les enfants grandissent bien. Qu'ils puisent dans la

mobilités, le développement économique et l'emploi, la transition écologique, le logement, la santé, l'alimentation... C'est une institution qui va demeurer. Qui en est le président est une autre affaire. Il faut que le tandem commune-métropole simplifie la vie des habitants et ne soit pas une source de complexité. D'où notre projet d'établir des guichets uniques Ville-Métropole. »

Comment va s'organiser l'équipe ?

« Un élément important de ce mandat qui débute, c'est que chaque élu de la majorité a une responsabilité, une délégation. En tant que maire, je suis l'animateur de cette équipe. Le cap est clair et assumé. Le travail est collectif. Nous nous inscrivons dans une continuité complète de l'action engagée au cours des deux mandats précédents. Je tiens à ce titre à remercier les équipes municipales qui se sont investies pour la commune. »

Les élus de la majorité : Pont de Claix une ville qui avance !



Christophe FERRARI
Maire, Président du CCAS, Conseiller métropolitain



Sam TOSCANO
1^{er} adjoint
Aménagement urbain et projet de ville - Culture - Économie - Sécurité et tranquillité publique - Relations avec la Métropole - Relations internationales



Isabelle EYMERI-WEIHOFF
2^e adjointe
Solidarités et cohésion - Action sanitaire et sociale - Personnes âgées - Handicap



Maxime NINFOSI
3^e adjoint
Éducation - Enfance - Petite enfance - Jeunesse - Restauration - Sports - Vie Associative - Finances - Coordination des élus



Souad GRAND
4^e adjointe
Habitat et logement
Conseillère métropolitaine



Mebrok BOUKERSI
5^e adjoint
Services techniques - Travaux - Espaces publics et patrimoine communal - Commerces - Marchés de détail



Dolores RODRIGUEZ
6^e adjointe
Personnel municipal - Insertion



Michel LANGLAIS
7^e adjoint
Transitions écologiques et énergétiques - Environnement



Louisa LAÏB
8^e adjointe
Politique de la ville - Démocratie locale et participation citoyenne - Gestion urbaine et sociale de proximité - Relations avec les bailleurs et copropriétés



Fernand GOMILA
Conseiller municipal délégué
Urbanisme réglementaire



Delphine CHERMERY
Conseillère municipale déléguée
Patrimoine et Mémoire



Maurice ALPHONSE
Conseiller municipal délégué
Suivi des chantiers et des travaux (bâtiments, espaces publics, voiries, réseaux) et cimetières



Gilbert BONNET
Conseiller municipal délégué
Mobilités - Modes doux - Zones à faible émission



Fatima KOSTARI-RIVALS
Conseillère municipale déléguée
Santé et offre de soins - Prévention - Partenariats avec les acteurs de la santé



Alain SOLER
Conseiller municipal délégué
Accompagnement du dialogue urbain et de la Gestion urbaine et sociale de proximité



Dominique VITALE
Conseiller municipal délégué
Agriculture urbaine - Débitumisation - Végétalisation - Jardins familiaux



Jean ROTOLO
Conseiller municipal délégué
Sécurité des bâtiments - Embellissement de la ville - Propreté



Athanasia PANAGOPOULOS
Conseillère municipale
déléguée

Relations avec le monde asso-
ciatif en soutien à l'adjoint



Laurence BONNET
Conseillère municipale
déléguée

Environnement - Biodiversité -
Écologie urbaine - Trame verte
et bleue



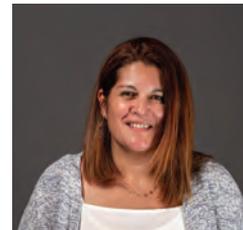
Cristina GOMES-VIEGAS
Conseillère municipale
déléguée

Petite enfance



Fatima BENYELLOUL
Conseillère municipale
déléguée

Mise en œuvre des guichets
uniques - Administration
générale



Nathalie BOUSBOA
Conseillère municipale
déléguée

Centres sociaux - Lien inter-
générationnel



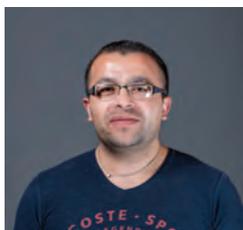
Myriam MARTIN-ARRÊTE
Conseillère municipale
déléguée

Insertion en soutien à l'adjointe -
Économie sociale et solidaire -
Suivi du complément minimum
garanti



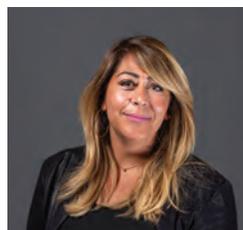
Virginie TARDIVET
Conseillère municipale
déléguée

Lutte contre les discriminations -
Égalité hommes-femmes -
Accessibilité et handicap



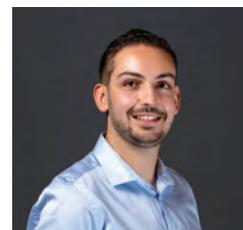
Ferhat CETIN
Conseiller municipal
délégué

Évaluation et qualité des
services publics



Linda YAKHOU
Conseillère municipale
déléguée

Événementiel



Rémi BESANÇON
Conseiller municipal
délégué

Sécurité civile - Risques - Plan
communal de sauvegarde



Nader DRIDI
Conseiller municipal
délégué

Jeunesse

Les présidents de commissions



Fernand GOMILA

Président de la commission
espace public, vie urbaine, aména-
gement et écologie urbaine, habitat,
sécurité et tranquillité publique

Delphine CHEMERY

Présidente de la commission
culture, patrimoine, attractivité et
relations internationales

Fatima KOSTARI-RIVALS

Présidente de la commission
des solidarités, de la politique de la
ville et de la démocratie locale

Athanasia PANAGOPOULOS
Présidente de la commission
sports et vie associative

Laurence BONNET
Présidente de la commission
transitions énergétique et
écologique

Cristina GOMES-VIEGAS
Présidente de la commission
éducation, petite enfance,
enfance et jeunesse

Ferhat CETIN
Président de la commission
des finances, de l'administration
générale et du personnel

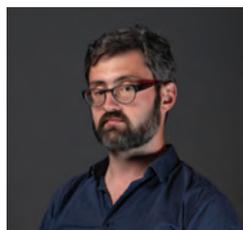
Les élus de l'opposition



Simone TORRES
Conseillère municipale



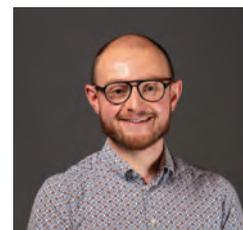
Carmen RIBEIRO
Conseillère municipale



Jérémie GIONO
Conseiller municipal



Sandrine CERVANTES
Conseillère municipale



Julien DUSSART
Conseiller municipal

Reprenons la parole

Agir ensemble pour Pont de Claix

COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il se compose du maire, d'un ou plusieurs adjoints et des conseillers municipaux. Le nombre de conseillers municipaux, fixé par la loi, est fonction de la population de la commune. À Pont de Claix le Conseil municipal compte 33 sièges. Suite aux élections, il y a 28 sièges pour la majorité et 5 pour l'opposition.



➔ Le Conseil municipal vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté). Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local.

➔ Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux.

➔ Il est compétent pour décider des travaux.

➔ Il est compétent pour gérer le patrimoine communal.

➔ Il accorde des aides favorisant le développement économique.



Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.



ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Le maire est seul chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il délègue sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints. Ces derniers ont en charge une partie de la politique municipale, en lien avec l'équipe élue et en s'appuyant sur des conseillers délégués qui interviennent sur des champs encore plus spécifiques de l'action publique locale, comme par exemple la propreté, le lien entre les générations ou la biodiversité.



LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

La majorité occupe d'office la moitié des sièges du Conseil municipal. L'autre moitié est répartie en proportion du nombre de voix obtenu par chacune des listes. L'opposition siège au Conseil municipal. À ce titre, elle a un droit de regard sur les décisions prises. Elle fait valoir ses points de vue, étudie, commente et vote les délibérations. Comme tous les conseillers, ceux de l'opposition peuvent voter pour, contre ou s'abstenir. Ses élus sont membres des commissions municipales thématiques qui rendent un avis sur les délibérations.



LE MAIRE

Le maire est élu par le Conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du Conseil suivant les élections municipales (voir p. 9). Le maire bénéficie d'une "double casquette" : il est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune en tant que collectivité territoriale.



AGENT DE L'ÉTAT

Sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives dont notamment :

- La publication des lois et règlements
- L'organisation des élections
- La légalisation des signatures
- Il est officier d'état civil et officier de police judiciaire



AGENT EXÉCUTIF DE LA COMMUNE

- Le maire est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.
- Il exerce des compétences déléguées par le Conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, aménagement et entretien des écoles, action en justice...) et sont révocables à tout moment.
- Le maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

LE TEMPS DE L'ACTION

8 adjoints et 19 conseillers municipaux délégués ont été nommés pour traduire en faits les projets de l'équipe municipale.

2020 – 2026 : le mandat municipal est de six ans. Une période pendant laquelle la majorité municipale va mettre en œuvre le programme pour lequel les électeurs l'ont choisie. Certaines actions verront le jour très rapidement, comme le plafonnement des tarifs de la restauration scolaire dès la rentrée de septembre, d'autres sont de plus longue haleine, à l'image de la création de résidences pour les personnes âgées.

Pour mener à bien ce programme, le maire, pilote de l'équipe municipale, est entouré de 8 adjoints qui vont travailler avec l'appui de 19 conseillers municipaux délégués à des domaines bien précis (voir p. 12). Plus que de simples intitulés, les délégations traduisent les priorités de la majorité municipale. Les adjoints présentent dans les pages suivantes les grands enjeux et les premières réalisations de ce mandat.

Sam Toscano, 1^{er} adjoint

Aménagement urbain et projet de ville, culture, économie, sécurité et tranquillité publique, relations avec la Métropole, relations internationales

55 ans
2 enfants
Réside à Grand Galet
Vit à Pont de Claix depuis 1965
5^e mandat (élu pour la première fois en 2001)

« J'aimerais d'abord exprimer mon envie d'entamer ce nouveau mandat. Certains élus découvrent l'engagement politique, j'aurai à cœur de les aider à appréhender leur fonction.

Ma première priorité est la tranquillité. Nous allons installer la vidéoprotection sur les grands axes routiers pour lutter contre les rodéos sauvages, apaiser les vitesses et sécuriser les abords des établissements scolaires. Ma seconde est l'accueil de nouvelles entreprises. Il faut absolument dynamiser l'économie et combattre le chômage. Plusieurs permis de construire sont en cours d'instruction aux Papeteries.

La tranquillité publique et la sécurité. Pour être efficace, nous devons encore et toujours mener une collaboration étroite avec la police municipale, les forces de gendarmerie et la brigade motorisée.

L'économie. Les entreprises doivent trouver de bonnes conditions pour leurs activités. Le développement économique est une compétence de la Métropole, mais nous participons activement à ses initiatives sur notre territoire pour le dynamisme de notre ville et de l'agglomération.



L'aménagement urbain. Le nouveau Plan de prévention des risques technologiques nous permet de concrétiser nos projets. La construction de logements est essentielle. Cela a notamment commencé aux Minotiers. Il faut poursuivre en veillant à varier les types d'habitat, en aménageant les espaces publics et en modernisant les équipements publics comme le centre social Jean Moulin que nous allons reconstruire.

Les relations internationales. Nous voulons faire vivre notre jumelage historique avec Winsen-Luhe en Allemagne, développer celui avec Chonchi au Chili et concrétiser un projet en Arménie. Les échanges permettent de s'ouvrir aux autres. C'est important de transmettre cela aux générations futures.

La culture. Elle doit être un plaisir et une source de découvertes pour tous. La lecture, les spectacles, les expositions, l'art dans la ville... les œuvres nous divertissent et nous enrichissent. Nous allons poursuivre notre action et l'étoffer. Nous devons absolument penser aux plus jeunes. Je souhaite que nous puissions, via les artistes, aider les enfants à s'interroger sur des grands thèmes de société et sur l'histoire.

D'ici deux ans, la ville accueillera le Centre de sciences sur le site des Moulins de Villancourt. Cet équipement financé par Grenoble-Alpes Métropole sera un outil essentiel. La connaissance scientifique pour tous est aussi une approche culturelle. »

Élections municipales

Isabelle Eymeri-Weihoff, 2^e adjointe

Solidarités et cohésion, action sanitaire et sociale, personnes âgées, handicap

50 ans
Éducatrice spécialisée
4 enfants
Réside au centre-ville
Installée à Pont de Claix depuis 50 ans
(Arcs-en-ciel)
2^e mandat (élue pour la première fois en 2014)

« Je me suis toujours engagée dans la vie locale notamment par le biais scolaire : parent d'élève, présidente du Sou des écoles, ou dans les associations que fréquentaient mes enfants. J'ai démarré en politique en 2014, avec un mandat de conseillère déléguée à l'intergénérationnel.

L'essence de ma délégation, c'est de lutter contre les précarités et toutes les discriminations, améliorer le mieux-vivre, de façon très large. Mon mandat sera dans la continuité du précédent : comment on lutte contre la précarité ou les violences faites aux femmes, comment on travaille à l'inclusion des élèves handicapés ou au développement de l'intergénérationnel... Comment on soutient les aidants familiaux, avec la mise en place d'un accueil de



jour à l'Ehpad, qui leur permettrait de souffler, en prenant en charge les personnes souffrant de problèmes cognitifs. C'est un dossier qu'on porte depuis longtemps et pour lequel on attend des réponses du Département et de l'Agence régionale de santé, car il y a nécessité de budgéter un poste supplémentaire. Nous travaillons aussi, depuis l'élection, sur le complément minimum garanti, qui vise à permettre à des jeunes de faire leurs études. Ce

complément minimum garanti, qui devrait s'aligner sur le seuil de pauvreté, s'adressera aussi aux personnes âgées.

Il y a eu une prise de conscience pendant le confinement sur l'isolement et le besoin de vivre ensemble. Nous avons dû faire face à plus de demandes d'aide alimentaire d'urgence. Nous avons pu traverser la crise, mais nous allons devoir maintenir notre vigilance, car nombreux sont ceux qui vont arriver en rupture de droits. »

Souad Grand, 4^e adjointe

Habitat et logement Conseillère métropolitaine

47 ans
Assistante
2 enfants
Réside à Villancourt
Vit à Pont de Claix depuis 47 ans
2^e mandat (élue pour la première fois en 2014)

« J'étais déjà adjointe en charge de l'habitat et du logement et conseillère métropolitaine depuis 2014. Mon action va donc s'inscrire dans la continuité. La priorité, c'est le parcours résidentiel des Pontois. Permettre aux habitants de se loger dans de bonnes conditions et de changer de logement en fonction de l'évolution de leur situation économique, familiale et de santé, grâce à des logements accessibles, de toutes

typologies et bien isolés. Nous pouvons agir en amont sur les projets de construction pour produire des logements adaptés aux besoins. Nous sommes actifs auprès des bailleurs sociaux et des autres partenaires du logement public pour défendre les dossiers des Pontois et débloquer des situations. Je tiens des permanences et je rencontre de nombreux Pontois. Il faut savoir écouter, c'est fondamental. On parle d'habitat et de logement, mais c'est d'humain dont il s'agit. En tant qu'élue métropolitaine, je vais continuer à défendre les projets de la Ville et de faire avancer les sujets d'intérêt métropolitain : le logement, les déplacements, l'activité économique... »



Maxime Ninfosi, 3^e adjoint

Éducation, enfance, petite enfance, jeunesse, restauration, sports, vie associative, finances, coordination des élus

34 ans
Chargé du budget au service mobilités transports de la Métropole et du SMMAG
2 enfants
Réside aux Arcs en Ciel
Vit à Pont de Claix depuis 34 ans (Taillefer, Îles de Mars)
3^e mandat (élu pour la première fois en 2008)

« Je travaille en lien avec cinq conseillers délégués. L'une de nos préoccupations immédiates, ce sont les conséquences de la crise sanitaire sur les familles, les enfants, les jeunes et les associations. Nous devons mettre en place un suivi efficace des situations et apporter des réponses maintenant et dans les mois qui viennent.

Éducation. L'enjeu est la continuité éducative entre les différentes tranches d'âges. Nous voulons favoriser le développement des enfants, l'apprentissage des savoirs et la vie collective, en nous appuyant sur le sport, la culture, les sciences... et en associant tous les acteurs du monde éducatif. Les premières actions porteront sur le plafonnement des tarifs de la restauration scolaire à 5 € maximum et la remise d'une aide financière pour les écoliers



pour des pratiques sportives et culturelles.

Jeunesse. Nos services doivent être un tremplin vers la vie d'adulte et la vie active, en plus d'assurer une offre de loisirs. Ils doivent avoir un rôle d'aiguillage sur les questions de santé, d'insertion professionnelle, de logement...

Vie associative. Le tissu associatif est dense et dynamique, nous avons maintenu les subventions au fil des années... Mais il ne faut pas s'en contenter et être plus dans l'accompagnement, en matière de formation,

d'organisation, d'encouragement du bénévolat... La Maison des associations doit tenir son rôle de carrefour de la vie citoyenne locale.

Sports. Nous voulons favoriser la pratique sportive de tous : les jeunes, les familles, les adultes, tout en accompagnant le sport d'élite. Rapprocher les politiques éducatives et sportives dans une même délégation permettra de promouvoir la pratique sportive auprès des enfants et des jeunes, sur le temps périscolaire et pendant les vacances notamment.

Finances. De notre capacité à investir dépend la poursuite des aménagements de la ville, la rénovation de nos équipements sous l'angle de la transition énergétique et la qualité des services publics. Investir est capital pour soutenir l'économie locale. Il nous faut aussi veiller aux dépenses courantes et maîtriser l'évolution de la dette. Au niveau de la fiscalité locale, nous sommes conscients qu'il y a des attentes sur la taxe foncière. La réflexion sur ce point sera menée au cours du mandat et sera aussi alimentée par les constructions de logements à venir. »

Mébrok Boukersi, 5^e adjoint

Services techniques, travaux, espaces publics et patrimoine communal, commerces, marchés de détail

« La propreté urbaine et l'entretien des espaces publics (parcs, jardins, squares...) font partie de mes priorités. C'est très important pour le cadre de vie des Pontois. Les habitants doivent pouvoir profiter de leur ville en bénéficiant de lieux agréables, bien aménagés, en particulier pour les enfants, et bien entretenus.

L'autre volet de ma mission correspond à l'entretien et à la rénovation des bâtiments, des réseaux et des voiries. Le travail de partenariat avec les services de Grenoble-Alpes Métropole devra être poursuivi. Je pense notamment aux enjeux liés à l'amélioration thermique des bâtiments.

Mon souhait, comme celui de toute l'équipe municipale, est de rester fidèle à l'idée de



tout mettre en œuvre pour rendre la ville de Pont de Claix encore plus solidaire, chaleureuse et attractive.

Deux dossiers me tiennent particulièrement à cœur. D'abord la construction d'une halle couverte sur la place des Alpes qui devrait optimiser l'organisation du marché, et le travail auprès des commerçants pour leur permettre de bénéficier d'appuis susceptibles d'améliorer leur dynamisme et leur attractivité. Une union commerciale existe au centre-ville, nous voulons poursuivre les échanges pour que deux nouvelles puissent être créées sur les secteurs de Jean Moulin et des Arcs en ciel. »

58 ans
Coordinateur d'atelier de signalétique
2 enfants
Réside à Jean Moulin
Arrivé à Pont de Claix en 1966 aux Îles de Mars
4^e mandat (élu pour la première fois en 2001)

Élections municipales

Dolores Rodriguez, 6^e adjointe

Personnel municipal et insertion

« Ce nouveau mandat d'adjointe au personnel s'inscrit dans la continuité du précédent. Développer un service public de qualité pour tous en poursuivant le travail autour de la qualité de vie au travail pour les agent-e-s. Favoriser les mobilités souhaitées. Pour moi le dialogue social est essentiel et le sera d'autant plus que la loi dite « de modernisation de la fonction publique » aura forcément des incidences dégradantes pour le statut des fonctionnaires.

Les handicaps, le genre ou les parcours atypiques ne peuvent être des freins aux droits de chacun. C'est dans cet esprit que j'aborde aujourd'hui le volet « insertion » de ma délégation. L'insertion implique une coordination entre les entreprises, les



demandeurs d'emploi, les organismes de formation et les institutions. C'est un travail à mener en lien avec Grenoble-Alpes Métropole où l'enjeu est de mobiliser les entreprises pour qu'elles se tournent vers les personnes les plus éloignées de l'emploi. »

55 ans
Fonctionnaire territoriale à la mairie de Grenoble
1 enfant
Réside à Raffin Caboisse
Vit à Pont de Claix depuis 1965
4^e mandat (élue pour la première fois en 2001)

Michel Langlais, 7^e adjoint

Transition écologique, énergétique et environnement



« Il est important en tant qu' élu d'être garant d'une qualité de vie accessible à tous car derrière les problématiques écologiques il y a aussi des questions de santé publique, et les habitants aux faibles revenus ne peuvent en être exclus. Cela commence par l'alimentation et la poursuite d'une restauration collective de qualité à base de produits bio et locaux. Il faut

également intervenir sur la qualité de l'air et la baisse des pollutions externes en facilitant les modes de déplacements doux. Le tram est déjà là, mais l'arrivée prochaine de la Chronovélo à Pont de Claix va être l'occasion de revoir toutes les pistes cyclables vieillissantes de la ville et d'en créer de nouvelles afin d'avoir un réseau secondaire conséquent. Nous lutterons aussi contre les pollutions intérieures, notamment dans les lieux d'accueil de jeunes enfants. Une meilleure qualité de l'air, c'est aussi plus de place laissée à la nature et à la biodiversité. La végétalisation des cours d'écoles et la création de nouveaux jardins familiaux font

partie des priorités du mandat, ainsi que la réalisation d'un prolongement du parc Borel vers le futur parc des Papeteries. Les énergies vertes étant un pilier de la lutte contre le réchauffement climatique, il est essentiel d'installer des panneaux photovoltaïques et de réviser notre part d'énergies renouvelables dans les consommations de la commune. »

35 ans
Ingénieur en informatique
3 enfants
Réside à Grand Galet
Vit à Pont de Claix depuis 2008
2^e mandat (élu pour la première fois en 2014, siège depuis 2019)

Louisa Laïb, 8^e adjointe

Politique de la ville, démocratie locale et participation citoyenne, gestion urbaine et sociale de proximité, relations avec les bailleurs et copropriétés

« J'étais parent délégué et engagée dans l'associatif quand j'ai intégré l'équipe municipale en 2014. Pendant mon mandat de conseillère déléguée aux Ateliers publics urbains (APU), nous nous sommes investis sur des grands projets (Îles de Mars-Olympiades, places du 8 mai 1945 et Salvador Allende, arrivée du tramway et parc Simone Lagrange), mais aussi sur des projets de proximité au cœur des quartiers, comme les points de collecte au nord de la commune et la place Nelson Mandela. Pour le mandat à venir, il y a deux priorités. La première, c'est que chacun vive décemment. Qu'on n'ait pas une ville à deux vitesses, avec d'un côté les logements neufs des Minotiers et de l'autre les logements vieillissants. Il y a de nombreux problèmes



notamment sur l'isolation et nous allons y travailler. Nous voulons aussi poursuivre nos efforts sur la participation citoyenne, en maintenant les APU et en renforçant le Conseil citoyen. Pendant la campagne, nous avons créé les « panels citoyens », les habitants ont été invités à s'exprimer librement et quelques idées ont émergé, dont celle du tarif solidaire de la restauration scolaire que nous allons bientôt voter. Ces panels citoyens vont perdurer, l'objectif étant de maintenir le

49 ans
Conductrice de ligne dans le secteur industriel
6 enfants
Réside à Raffin Caboisse
Née à Pont de Claix, partie quelques années puis revenue, restée 10 ans rue Barnave
2^e mandat (élue pour la première fois en 2014)

cap de la concertation au profit de l'intérêt général, tout en tenant compte des restrictions budgétaires. Dans l'immédiat, l'urgence est d'accompagner les habitants dans le cadre de la crise sanitaire, qui a provoqué une crise sociale et révélé les inégalités. La Politique de la ville est transversale, elle touche aux politiques sociales, à l'éducation, au logement. Nous mettons en place des actions pour la période estivale pour permettre aux Pontois de passer le meilleur été possible. »

Innovation spontanée réussie

La société PHM Métal installée aux Minotiers a su mettre à profit la période de confinement en concevant et fabriquant des distributeurs de gel hydroalcoolique.

« Nous ne nous sommes finalement jamais arrêtés », affirme Philippe Mollard, le dirigeant de PHM, entreprise d'une quinzaine de salariés spécialiste de menuiserie métallique et de serrurerie. « Au début du confinement, nous avons envisagé de fermer puis décidé de continuer en mettant en place une organisation respectueuse des gestes barrières et en modifiant les horaires des équipes. » Mais la volonté n'efface pas la crise. Le téléphone ne sonne plus et le carnet de commandes n'enregistre rien de nouveau. Un beau matin, un cabinet de notaires demande à la société un distributeur de gel hydroalcoolique. En quelques jours, un premier modèle de borne, 100 % recyclable, équipé d'un système de commande au pied et d'un antivol

est conçu. Une fois ce client providentiel livré, une photo de l'appareil est envoyée sur un réseau social professionnel. « Cela a déclenché très vite une série de commandes », se rappelle Philippe Mollard. « Nous avons même été sollicités depuis l'étranger, la Suisse et l'Angleterre notamment... Nous sommes aujourd'hui à la troisième phase de production car nous améliorons notre produit au fur et à mesure. Nous avons également conçu un appareil plus petit pour les enfants ». 400 unités ont été fabriquées à ce jour et l'objectif de 1 000 semble atteignable. La reprise aidant, l'entreprise retrouve progressivement ses activités traditionnelles. « Les distributeurs sont une bonne chose pour notre dynamisme mais combien de temps cela va-t-il durer ? Même si nos produits sont



Philippe Mollard pose devant les distributeurs fabriqués dans ses ateliers. www.phm-metal.fr

bien conçus, je crains que le marché soit peu à peu dominé par des sociétés étrangères. Pourrons-nous alors lutter au niveau des prix ? Je n'en suis pas sûr. » Aux acheteurs de trancher et de se souvenir combien il peut être crucial de jouer la carte des productions locales. De son côté, la Ville a fait son choix en commandant dès le mois de mai plusieurs distributeurs « made in Pont de Claix ».

TÉMOIGNAGE

VIVEMENT DES JOURS MEILLEURS

Sandrine Jayet > Esthéticienne - Présidente de l'Union commerciale du centre-ville



« La crise sanitaire a impacté tous les commerces mais d'autant plus ceux qui n'ont pas pu rouvrir le 11 mai au moment de la première phase de déconfinement. Je pense aux bars et aux restaurants notamment. La reprise, même si elle se passe plutôt bien pour moi, n'est pas facile. Les protocoles sanitaires que nous avons mis en place au sein de l'institut me permettent d'accueillir moins de monde pour l'instant. Cela correspond à la moitié de nos rendez-vous journaliers en temps normal. Je trouve que les gens respectent les consignes. Chez nous, ils se sentent rassurés car ils savent que toutes nos prestations demandent toujours une attention irréprochable et que nous sommes pleinement habitués aux bons gestes d'hygiène. J'ai bien reçu l'aide de l'État de 1 500 euros pour mon commerce et je viens d'envoyer mon dossier à Grenoble-Alpes Métropole pour obtenir 1 000 euros supplémentaires. Mon rôle de présidente de l'Union commerciale est de faire passer toutes les informations utiles que je peux recueillir, mais ne prévoit pas de gérer ces aspects pour les autres commerces. Chacun s'occupe de cela directement. J'espère que tout va rentrer dans l'ordre rapidement. C'est tellement important de se voir et d'échanger à la terrasse de nos cafés ! »

AIDES FINANCIÈRES

SOUTENIR LES PETITES ENTREPRISES



Le 29 avril dernier, le conseil métropolitain a approuvé la création d'un fonds de solidarité doté de cinq millions d'euros. Ce fonds, mobilisé via un emprunt exceptionnel, s'adresse aux très petites entreprises de 1 à 10 salariés, indépendants, micro-entrepreneurs et aux associations à caractère économique des secteurs du commerce et du tourisme. Il va permettre de verser une aide de 1 000 euros portant sur le remboursement de dépenses d'investissement. Des kits contenant des affiches et des autocollants indiquant les consignes de sécurité sanitaire ont été distribués.

WWW.GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR

Une mobilisation exemplaire

Les Sauveteurs secouristes pontois ont été pleinement mobilisés pour faire face à l'épidémie du Covid-19. L'urgence passée, ils ont poursuivi leurs missions bénévoles à la résidence de personnes âgées Irène Joliot-Curie.

Notre société serait-elle la même sans l'implication désintéressée du monde associatif ? Pas sûr ! En témoigne le rôle déterminant des Sauveteurs secouristes pontois - FFSS 38, lors de la crise sanitaire. Pendant plusieurs semaines, 7j/7 et 24h/24, ils étaient 45 en soutien du Samu lorsque le dispositif des aides d'urgences était saturé. Pour faciliter leur mission, la Ville de Pont de Claix avait mis à leur disposition l'ensemble des bâtiments de l'ex-école Taillefer. « *La Ville a été très présente à nos côtés* », affirme Rémi Besançon, responsable opérationnel de l'association. Une équipe de 3 sauveteurs secouristes est restée toujours en état d'alerte sur place. Les bénévoles ont

pu manger grâce aux repas fournis par la restauration municipale. Des entreprises locales ont prêté main forte en fournissant entre autres une machine à laver et un sèche-linge, des blouses, des masques, etc. L'épidémie faiblissant, la base spécifique installée à l'ex-école Taillefer a été démantelée. Les Sauveteurs secouristes pontois sont restés mobilisés, notamment auprès des familles de personnes âgées de la résidence Irène Joliot-Curie. Dès l'annonce de la reprise des visites, les équipes se sont relayées pour organiser la venue et l'accueil des proches en leur permettant de voir leurs parents particulièrement vulnérables en toute sécurité. Ce travail a été conduit en



Les Sauveteurs secouristes pontois accueillent les familles à la résidence Irène Joliot-Curie

lien très étroit avec l'ensemble du personnel et notamment la psychologue de l'établissement.

Le président de l'association, Alain Vidal, a transmis un mot de remerciement aux élus de la Ville, aux entreprises et aux habitants. C'est à nous tous de dire merci !

Les Ateliers Marianne, du cousu main !

Le chantier d'insertion sociale et professionnelle a, dans un premier temps, fermé ses locaux suite à l'annonce du confinement. Mais assez vite, l'idée a germé de contribuer à la prévention en faisant appel aux salariés volontaires de l'atelier couture.

Dès le 25 mars, des modèles de masques alternatifs ont été testés puis mis en fabrication, d'abord commandés par des associations ou structures d'insertion puis par des collectivités. La Métropole, par exemple, a équipé ses éboueurs rippers avec ces masques. Certes, ils ne sont pas considérés comme « homologués », car cela réclame des tests particuliers et un processus de fabrication contraignant. Mais ils suivent le modèle et les recommandations de l'Institut français du textile et de l'habillement quant au choix des matériaux. « *Nous travaillons de*

manière artisanale », explique Magda Mokhbi, sa directrice. « *Nous avons produit 5 000 masques et répondons encore aux commandes locales et aux particuliers.* » Sur les 10 salariés de l'atelier couture, 8 ont pu se porter volontaires. À l'atelier, l'encadrant technique et 2 salariés étaient chargés de couper les élastiques et tissus, préparer la triplure et fournir une gamme de montage et un prototype aux salariés qui cousaient chez eux. C'est la directrice elle-même qui s'occupait des livraisons.

Depuis le 11 mai, date du début du déconfinement, presque tous les

salariés ont repris le travail en respectant un plan de reprise précisant les mesures sanitaires à respecter. Des masques sont mis en vente depuis le 2 juin à la boutique des Ateliers Marianne, place du 8 mai 1945, il est encore possible de les commander en écrivant à direction@lesateliersmarianne.fr



PLUS D'INFOS >
LESATELIERSMARIANNE.FR
FACEBOOK.COM /
LESATELIERSMARIANNE

Secours populaire : des colis pas confinés

Pendant le confinement et après, le Secours populaire de Pont de Claix a réussi à maintenir ses distributions mensuelles de nourriture aux plus démunis.

Ses bénéficiaires, environ 150 familles, la plupart Pontoises, ont pu récupérer leurs colis, préparés en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Huile, lait, farine, riz, pâtes, café, conserves, céréales, fromage, sucre... Des denrées alimentaires indispensables pour ces familles à faible revenu, et d'autant plus attendues que le contexte d'urgence sanitaire a exacerbé la précarité : pas de travail pour les intérimaires, chômage partiel affaiblissant les ressources des ménages... Sans oublier que pour certaines familles, le déjeuner au restaurant scolaire constitue le seul repas complet et équilibré de la journée pour les enfants. Les distributions ont pu être maintenues les premiers mardis



du mois grâce à l'appui de la Ville et du CCAS, avec la mise à disposition de personnels et de barrières pour gérer les files d'attente.

Le Secours populaire, qui existe à Pont de Claix depuis plus de 15

PERMANENCES >
LUNDI ET VENDREDI
DE 14H À 16H30
04 76 98 77 56
PONTDECLAIX@SPF38.ORG

ans, mobilise une quinzaine de bénévoles et suit ainsi environ 150 familles, soit presque 500 personnes. « Chaque famille est accueillie en tête-à-tête, dans un bureau », explique Fatima Kostari-Rivals, la secrétaire générale. Les bénéficiaires doivent être domiciliés à Pont de Claix et disposer de petits revenus. « Le but n'est pas de maintenir dans la précarité mais d'aider les gens à s'en sortir ». Outre les colis des premiers mardis du mois, le Secours populaire donne également des colis d'urgence, en fonction des situations et même si les personnes ne sont pas inscrites. L'association vit grâce aux dons et à une subvention de la Ville, qui met à disposition ses locaux.

VIE ASSOCIATIVE

LE MAINTIEN DE LA COHÉSION SOCIALE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Les associations dites de loisirs ont été parmi les premières à pouvoir relancer leurs activités. Une reprise accompagnée par la Ville suivant les directives gouvernementales.

Le service vie associative diffuse actuellement un questionnaire pour mesurer l'impact du confinement sur les associations et recenser les besoins afin d'ajuster son accompagnement. Pour Catherine Zanardi, présidente de l'association de poterie Créa'Terre, la période de confinement a eu des répercussions très concrètes : « L'activité a dû cesser du jour au lendemain, notre local a été réquisitionné par les pompiers et les secouristes et nous avons pu payer la professeur de poterie, notre unique salariée, grâce à la subvention de la mairie. »

Si cette période de mise en sommeil a mis un terme aux activités auprès du public, elle n'a pas freiné les projets des associations comme

l'explique Jean-Luc Duron, réparateur au Repair Café : « J'avais besoin de voir du monde. J'ai alors aidé le groupe à installer un outil de visio-conférence afin de pouvoir maintenir le contact de manière régulière, au plus proche de ce que nous faisons le jeudi à 17h au centre social Jean Moulin. Nous avons avancé sur certains projets de l'association comme la refonte de notre site internet. »

La première phase du déconfinement le 11 mai dernier a permis d'envisager un retour, progressif et sous conditions, des activités. « Il y aura plus de repair et moins de café ! » s'amuse Jean-Luc Duron. « Les gens pourront venir nous voir masqués dans la limite d'un objet et sur rendez-vous.

L'important est de maintenir le lien et tout le sens pédagogique du Repair Café. Nous aurons avec nous une couturière qui conseillera sur la fabrication de masques. »

Également très optimiste face à ces nouvelles contraintes Catherine Zanardi voit les points forts de son association : « Avec la poterie, on a constamment les mains dans l'eau ! Et nous bénéficions d'un grand local pour gérer la distanciation sociale. Certains de nos adhérents étant des personnes à risque, le plus compliqué est de rouvrir l'intégralité de nos créneaux, mais ce qui est sûr c'est que nous avons hâte de revoir tout le monde. »

Contact >
Maison des associations : 04 76 29 80 44

JUSQU'AU 20 JUIN

PRIX DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE ARAGON

Il est encore temps de lire quelques ouvrages de la sélection de 14 romans à titres insolites ou à rallonge et de voter pour votre préféré ! La liste est disponible sur le site www.pontdeclaix.fr et à la bibliothèque.

Vote jusqu'au 20 juin sur la page Facebook de la Ville et à la bibliothèque Aragon.



BIBLIOTHÈQUE ARAGON
PLACE MICHEL COUËTOUX,
04 76 29 80 95

LES MER. ET DIM. 8H-13H

MARCHÉ

Commerçants alimentaires uniquement le mercredi et tous types le dimanche.

.Place des Alpes

JUSQU'AU 12 JUILLET

COLLECTE DE TEXTILES

Vêtements, linge de maison et chaussures, usés ou non, propres, en sacs fermés.

.Conteneurs place des Alpes, devant la Maison de l'habitant (av. des Îles de Mars) et devant l'école Jean Moulin (rue du docteur Valois).

Renseignements :

www.grenoblealpesmetropole.fr

JEU. 18 JUIN

COMMÉMORATION

Cérémonie de commémoration de l'appel du général de Gaulle.

Horaire et modalités d'accès du public à préciser.

.Parc Borel

Renseignements : 04 76 29 80 80 ou www.pontdeclaix.fr

LUN. 22 JUIN, 16H-19H45

COLLECTE DE SANG

Un geste citoyen et solidaire pour sauver des vies. Se munir d'une pièce d'identité, ne pas venir à jeun.

.Foyer municipal

Plus d'infos :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

JUIN

FÊTE DE L'ÉTÉ EN MUSIQUE

La Fête de l'été en musique sera organisée en fonction des consignes sanitaires. Dates et lieux à consulter sur www.pontdeclaix.fr

JEU. 9 JUILLET, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

.La séance se déroulera soit au Foyer municipal soit dans la salle du conseil à la mairie, selon les impératifs sanitaires.

Plus d'infos sur www.pontdeclaix.fr

LUN. 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Feu à la tombée de la nuit pour célébrer la fête nationale.

.Le lieu et les modalités seront définis en fonction des impératifs sanitaires.

Plus d'infos : www.pontdeclaix.fr ou 04 76 29 80 80

SAM. 22 AOÛT

COMMÉMORATION

Cérémonie de commémoration de la libération de Pont de Claix. Horaire et modalités d'accès du public à préciser.

.Parc Borel

Renseignements : www.pontdeclaix.fr ou 04 76 29 80 80

VEN. 28 AOÛT, DE 16H À 20H

FÊTE DE FIN D'ÉTÉ

Animations, jeux, ateliers sportifs, ludiques et culturels tous publics. Spectacle pour les tout-petits (1-3 ans).

.Place Michel Couëtoux

Plus d'infos : www.pontdeclaix.fr

Pharmacies de garde *Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.*

DIMANCHE 21 JUIN

Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIMANCHE 12 JUILLET

Pharmacie Falliex-Vera
73 cours Saint André,
Pont de Claix
04 76 98 10 47

DIMANCHE 26 JUILLET

Pharmacie du Rond
Point
2 avenue du 8 mai 1945,
Vif
04 76 72 51 12

SAM. 15 ET DIM. 16 AOÛT

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie, Saint
Georges de Commiers
04 76 72 53 90

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIMANCHE 28 JUIN

Pharmacie Claudel
14 avenue du général
De Gaulle, Pont de Claix
04 76 98 03 43

MARDI 14 JUILLET

Pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart,
Pont de Claix
04 76 08 06 88

DIMANCHE 2 AOÛT

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie, Saint
Georges de Commiers
04 76 72 53 90

DIMANCHE 23 AOÛT

Pharmacie
Le Palladium
place Jean Monnet,
Claix
04 76 98 03 98

DIMANCHE 5 JUILLET

Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal
Claix
04 76 98 15 04

DIMANCHE 19 JUILLET

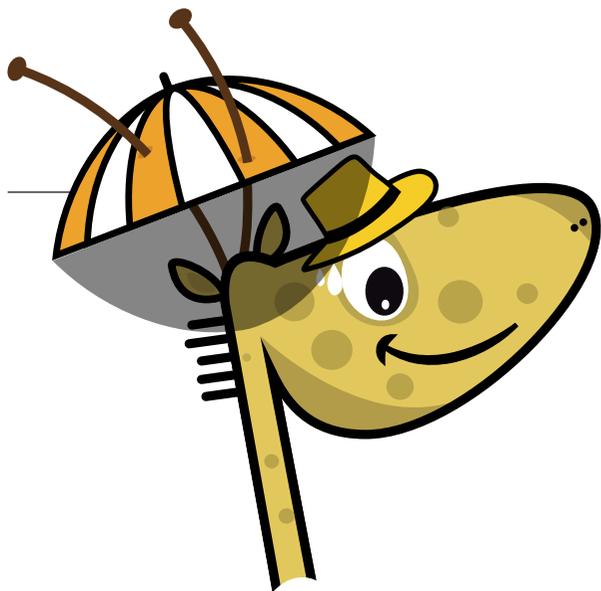
Pharmacie
des Gentianes
16 place de la République,
Varcès
04 76 72 81 68

DIMANCHE 9 AOÛT

Pharmacie Perrin
18 avenue du Vercors,
Les Saillans du Gua
04 76 72 31 92

DIMANCHE 30 AOÛT

Pharmacie Petit
Rochefort
1 chemin des Buis,
Varcès Allières et Risset
04 76 72 97 64



**Souriez,
c'est l'été !**

--
LUN. 6 JUILLET, 18H30

SOIRÉE SPECTACLE

La Cuisinière. Théâtre, tout public.
.Parc Simone Lagrange

Cinés en plein air
4 films tout public projetés
à la tombée de la nuit.

--
JEU. 9 JUILLET

ALAD'2

Comédie
.Parc Rosa Parks, Îles de Mars-
Olympiades
Animations sur place dès 18h

--
LUN. 20 JUILLET

GREEN BOOK : SUR LES ROUTES DU SUD

Film biographique
.Parc Simone Lagrange, Minotiers

--
LUN. 10 AOÛT

PACHAMAMA

Animation
.Parc Jean de la Fontaine,
Grand Galet

--
JEU. 20 AOÛT

JUSQU'ICI TOUT VA BIEN

Comédie
.Place du 8 mai 1945, centre-ville
Animations sur place dès 18h

Animations d'été

--
JUSQU'AU 3 JUILLET

RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS DES CENTRES SOCIAUX

Les équipes viendront à votre rencontre
dans les différents quartiers et parcs de
la ville pour échanger, vous présenter le
programme de l'été, etc.

--
DU 6 JUILLET AU 28 AOÛT

ANIMATIONS TOUT PUBLIC

Jeux, ludothèque, slackline, yoga,
lecture, arts plastiques, contes, ateliers
développement durable, initiations et
spectacle vélo, sport...

Les mardis, de 18h à 20h, à Taille-
fer, parc Rosa Parks, place Nelson
Mandela. Les jeudis, de 18h à 20h,
place du 8 mai 1945, Olympiades,
parc Simone Lagrange.

--
LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

ANIMATIONS JEUNESSE

Animations hors les murs de l'Escale.
Programme des sorties et activités de
l'été pour les 11-17 ans sur
www.pontdeclaux.fr

Renseignements > Escal : 04 76 29 86 90

> PROGRAMME DÉTAILLÉ :
WWW.PONTDECLAUX.FR

#71

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.pontdeclaux.fr

- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL. PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 57 04 35 50
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29

- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 57 38 92 02
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

AVOCAT-CONSEIL

1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.PONTDECLAUX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

UN ÉTÉ EN PLEIN AIR - PROGRAMME TOUT PUBLIC



VILLE DE
Pont
DE
Claix

Souriez,
c'est l'été!

JUILLET-AOÛT 2020

...Festivités... Animations... Cinés...

UN ÉTÉ EN PLEIN AIR - PROGRAMME TOUT PUBLIC



PONTOCLAIX.FR